

FACTURE N° 6040005

CONTRAT 292
N/REF : 5/04/2026 0H13 C:000044 I:00591
V/REF : Contrat N°000292 du 24/07/2024

SDC 'Les Sources'
C/O SAS SAGI-TER
68 RUE MERCIERE
CS 60211
69292 LYON CEDEX 02

IMMEUBLE : LES SOURCES 19T
1/3/5/7/9/13 CH DE MONTLOUIS
69130 ECULLY

Saint Priest, le 20 Avril 2026

ADRESSE : POMPAGE, CURAGE DE LA FOSSE DE RELEVAGE
NETTOYAGE DES REGULATEURS
CONTROLE D'ECOULEMENT DE LA CANALISATION SE RACCORDANT A LA FOSSE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
TRANSPORT DES DECHETS EN STATION D'EPURATION
MISE A DISPOSITION D'UN CAMION HYDROCUREUR AVEC SON PERSONNEL

Motif de la demande : REDEVANCE MENSUELLE
Donneur d'ordre : Mme J LESAGE

INTERVENTION REALISEE LE 08/04/2026 :
POMPAGE, CURAGE DE LA FOSSE DE RELEVAGE
NETTOYAGE DES REGULATEURS
CONTROLE D'ECOULEMENT DE LA CANALISATION SE RACCORDANT A LA FOSSE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
TRANSPORT DES DECHETS EN STATION D'EPURATION
MISE A DISPOSITION D'UN CAMION HYDROCUREUR AVEC SON PERSONNEL

12 FOIS / AN

FACTURATION :

La redevance sera facturée mensuellement le premier jour de chaque mois et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' : Prix révisé H.T.

P : Prix contractuel H.T.
 ICTrev-TS1 : L'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
 publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICTrev-TS1' : Le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/08/2025

Prix de base du contrat : 6298,56

Indice ICTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 03/2024 Valeur : 138,9
 Mois de l'indice de révision : 07/2025 Valeur : 145,0

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1/12	Curage de la fosse de relevage	12/AN	6481,21	540,10
TOTAL H.T.				540,10
T.V.A. a 10,00%				54,01
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>594,11</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
 (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
 Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
 TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
 101 Avenue Paul Marcellin
 69120 VAULX-EN-VELIN